

ACTUALITÉ

Page 3

■ Ile-de-France

Entretien avec Neil Grid
« Ne pas protéger les mineurs aura
un coût pour la société »

Page 5

- Une marque « Employeur Hauts-de-Seine » lancée par le département
- Trophées « IDÉES » Junior 2019
- Prix de l'université 2019

DOCTRINE

Page 6

■ Constitutionnel

Florence Faberon
Le référendum d'autodétermination
de la Nouvelle-Calédonie
du 4 novembre 2018 : la nécessaire
ouverture d'une nouvelle page
de dialogue

CHRONIQUE

Page 8

■ Droit du risque

Sous la direction de
Françoise Dekeuwer-Défossez
Par le Centre de recherche
sur les relations entre le risque
et le droit (C3RD)
Droit et risque n° 10
(Suite et fin)

CULTURE

Page 15

■ Exposition

Didier Du Blé
Camille Claudel et Paul Claudel,
le rêve et la vie

Page 16

■ Sorties

Céline Slobodansky
A star is born

ACTUALITÉ Ile-de-France



« Ne pas protéger les mineurs aura un coût pour la société » ¹⁴⁰¹¹⁰

Entretien avec Neil GRID, magistrat au TGI de Bobigny

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Au début du mois de novembre 2018, les juges des enfants du tribunal de Bobigny prenaient la parole dans *Le Monde* et sur France Inter, pour alerter l'opinion sur l'état de la justice des mineurs. Neil Grid, jeune magistrat en poste à Bobigny, revient sur les coulisses de cette tribune. Il détaille les conséquences du manque de moyens, qui met en péril l'accompagnement des familles en difficulté et la protection des mineurs.

Les Petites Affiches : Quelle est l'origine de cette tribune ?

Neil Grid : L'aggravation d'une situation déjà très problématique nous a poussés à prendre la parole et à lancer ce cri d'alarme. Personnellement, je suis arrivé à Bobigny il y a 3 ans, et il y avait alors 6 mois de retard dans l'application des mesures éducatives en milieu ouvert, ce qui est déjà considérable. Mes collègues qui sont là depuis plus longtemps me disent que ces délais trop long ont toujours existé... Seulement, chaque année, nous passons un cap supplémentaire. Nous faisons systématiquement en fin d'année scolaire le bilan avec les associations qui exercent les mesures éducatives. En juin dernier, nous avons réalisé que ce retard atteignait désormais 18 mois. Nous nous sommes demandés quoi faire et

avons estimé qu'il était plus que temps de faire connaître cette situation à l'opinion publique. Cette tribune a été signée par l'ensemble des juges des enfants de Bobigny. Tous les magistrats sont à 100 % d'accord, tant sur le fond que sur la forme, avec ce qui est écrit dans cette tribune.

LPA : Que sont ces mesures éducatives en milieu ouvert ?

N. G. : Nous, juges des enfants, intervenons à la fois sur le volet répressif et sur le volet préventif. C'est ce volet préventif qui est au cœur de notre tribune. Quand l'équilibre d'un enfant est menacé dans sa famille, nous avons deux solutions. Nous pouvons décider d'un placement : dans ce cas, les enfants sont confiés à l'aide sociale à l'enfance, et placés en foyers ou en familles d'accueil.

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34